





# Informations **générales**



Et aussi sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch) et l'application

## Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

## Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

## COUCHES CULOTTES ET PROTECTION ADULTES

\*Toutes les familles ayant des enfants de 0 à 3 ans bénéficient d'une réduction de 30 kg par mois sur les déchets urbains. Cette réduction est à retirer auprès de l'administration communale.

\*Un montant de Frs. 100.- est remis annuellement pour les protections adultes (certificat médical requis). Ce montant est à retirer à l'administration communale.

## Contact et infos

Administration communale  
Route de l'Eglise 5  
1684 Mézières  
026 652 33 93  
secretariat@mezieres-fr.ch  
www.mezieres-fr.ch

## HORAIRES DÉCHETTERIES

### Déchetterie de Berlens

- \*Mardi de 17h30 - 19h00
- \*Jeudi de 17h30 - 19h00
- \*Samedi de 9h00 à 11h00

### Déchetterie verte du Tremblex

- \*Mardi de 9h00 à 19h00
- \*Mercredi de 9h00 à 19h00
- \*Vendredi de 9h00 à 19h00
- \*Samedi de 9h00 à 18h00

### Compacteurs

Tous les jours sauf le dimanche de 7h00 à 21h00

### GastroVert

Tous les jours de 7h00 à 21h00

### Ecopoint Mézières

Tous les jours

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**





## OBJETS ENCOMBRANTS ET FERRAILLE



Le lieu de collecte se fera uniquement à l'adresse suivante :  
Centre de tri de Romont  
La Maillarde 9 – 1680 Romont  
(à côté des bâtiments  
« anciennement Tetra Pak »)

## JOURS ET HEURES D'OUVERTURES

**Du 6 janvier au 28 février et du 3 novembre au 19 décembre 2025**

Lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 - Vendredi 19 décembre, fermeture à 12H00

**Du 3 mars au 31 octobre 2025**

Lundi au vendredi, de 7h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

**Ouvertures les samedis matins**

25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 26 juillet, 30 août, 27 septembre, 25 octobre  
29 novembre. Pas d'ouverture en décembre.

**Les tarifs sont les suivants :** Encombrants : CHF 330.-/to + 8,1% TVA

Bois : CHF 130.-/to + 8,1% TVA

Ferraille : gratuit

**Comment procéder :**

- Peser le véhicule sur la balance.
- Décharger les déchets aux endroits désignés par le responsable.
- Repasser sur la balance et payer directement à l'entreprise (par cash ou carte)

Le prix pour l'élimination des déchets étant différent pour les encombrants et le bois, nous vous conseillons de faire des voyages avec une seule catégorie de déchets. L'apport en bloc est possible, un retour sur la balance devra alors se faire pour chaque catégorie de déchets.

Le paiement se faisant au poids, veuillez à enlever un maximum de ferraille à vos objets encombrants ou en bois.



# Comment bien trier ?



## Aérosols

Déchetterie de Berlens.  
Vider complètement le gaz propulseur et déposer dans la benne à ferraille.



## Aluminium et boîtes de conserve

Déchetterie de Berlens et Ecopoint à Mézières.  
Enlever les étiquettes.



## Appareils électriques et électroniques

Déchetterie de Berlens. Petits appareils uniquement. Les gros appareils sont à restituer aux points de vente (TAR déjà payée) ou au Centre de tri à Romont.



## Berlingots / Briques à boissons

À mettre dans les sacs poubelles pour le compacteur.



## Capsules en alu

Déchetterie de Berlens.



## Cartouches d'encre pour imprimantes

À retourner au point de vente.



## Cendres de bois

À mettre dans les sacs poubelles pour le compacteur ou chez SOGETRI, rue du Russon 60 à Vuadens. **Danger d'incendie :** Attention, les cendres peuvent contenir des braises incandescentes



## Couche-culotte

Couches-culottes et protections pour adultes : À mettre dans les sacs poubelles pour le compacteur.



## Déchets de chantier payants

SOGETRI, rue du Russon 60 à Vuadens.



## Déchets compostables ménagers

Dans les bacs GastroVert à Berlens et Mézières.



## Déchets encombrants combustibles payants

Centre de tri, La Maillarde 9 à Romont.



## Déchets inertes (petites quantités) payants

Centre de Tri, La Maillarde 9 à Romont.



## Déchets de jardin

Déchetterie verte du Tremblex.  
Arbustes et branches - diamètre inférieur à 12 cm -  
Gazon -  
Feuilles mortes -  
Fleurs coupées et plantes vertes



## Déchets spéciaux des ménages

STEP de Romont, route de Massonnens 2 à Romont  
Liquides toxiques, peinture, etc. maximum 25 kg par apport



## Dépouilles d'animaux

Centre SANIMA, Gros-Essert 1 à La Joux (026 655 04 45)  
ou à la déchetterie de la Ville de Romont, route de Massonnens 4 à Romont



## Flacons en plastique avec bouchon

Déchetterie de Berlens.  
Plastique creux uniquement.



## Huiles minérales et végétales

Déchetterie de Berlens.  
Séparer les huiles.



## Litière de chat

À mettre dans les sacs poubelles pour le compacteur.  
**Interdiction de mettre dans les Robidog.**



## Ferraille (objets métalliques)

Déchetterie de Berlens  
Petite ferraille comme casseroles, couteaux-fourchettes, petits bouts de ferraille, etc.  
Pour la plus grosse ferraille, aller au centre de tri à Romont.



## Médicaments

À restituer au point de vente.



## Pain sec

Déchetterie de Berlens.



## Papier et carton

Déchetterie de Berlens et Ecopoint à Mézières.  
Cartons à déposer aplatis ou compactés.  
Ne sont pas admis les cartons souillés ou mouillés.



## Piles et accumulateurs

Déchetterie de Berlens



## PET

Déchetterie de Berlens.  
Aplatir les bouteilles.

## Les types de déchets



## Pneus payants

À restituer au point de vente.



## Sagex

**À mettre impérativement dans les sacs poubelles**, sinon blocage systématique du compacteur.



## Textiles et chaussures

Entrée de l'abri PC de Berlens, à côté de la déchetterie.  
Accessible en permanence.  
Vêtements et chaussures en bon état.



## Tubes lumineux (néon) / LED

Déchetterie de Berlens.



## Verre

Déchetterie de Berlens et Ecopoint à Mézières.  
Bouteilles et bocaux sans bouchons, capsules ou couvercles.  
Pas de vitrages ni miroir.

# Tant que votre chien n'est pas capable de faire ça...



C'est à **VOUS** de ramasser avec le **sac adapté** et de le mettre dans la **poubelle** la plus proche.

1



2



3



**Merci !**





# En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



**Boîte de conserve**  
200 ans



**Journal**  
6 mois



**Chewing-gum**  
5 ans



**Mégot**  
5 ans



**Canette ALU**  
300 ans



**Sac en plastique**  
450 ans



**Bouteille PET**  
500 ans



**Bouteille en verre**  
5000 ans



**Huile de vidange**  
8 ans



**Mouchoir en papier**  
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules